

---

 Décret touchant les fêtes primaires et secondaires du même rite
 

---

La question soumise à la Sacrée-Congrégation était ainsi posée :

Les fêtes secondaires de Notre Seigneur, de la sainte Vierge, des Anges, des saints Apôtres et des autres saints doivent-elles passer avant les fêtes primaires du même rite et de la même classe, mais d'une dignité moindre dans la personne, aussi bien en cas d'occurrence qu'en cas de concurrence et de renvoi ?

La Sacrée Congrégation des Rites a rendu le décret suivant, approuvé et ratifié par le Souverain Pontife, à la date du 2 juillet dernier :

Les fêtes primaires, comme plus solennelles, doivent primer dans l'espèce les fêtes secondaires, en cas d'occurrence, comme en cas de concurrence, selon la forme de la Rubrique X, sur la Translation des fêtes N° 6. S'il arrive que ces fêtes soient transférées, on doit observer dans leur translation l'ordre prescrit dans la susdite Rubrique N° 7. Un tableau sera dressé des fêtes qui devront être tenues comme primaires ou secondaires.

---

 A travers le monde des nouvelles
 

---

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Charlesbourg, le 5 ; à Saint-Colomb, le 7 ; à Sainte-Anne de Beaupré, le 9 ; chez les SS. de la Charité, le 11.—Le *Bon Combat* annonce que les dettes de quatre de nos collèges s'élèvent à 210,000 piastres. Tout le monde sait que la plupart des collèges sont pauvres, c'est pourquoi certains réformateurs ne devraient jamais négliger de payer la pension de leurs enfants.—Les admirateurs de 1837 se trémoussent encore au sujet de Chénier, auquel ils voudraient bien élever un monument. Ce serait déjà fait, si ça ne coûtait rien ; mais cette gent n'est pas prêteuse. C'est là son moindre défaut.—Le R. P. Lacasse est poursuivi pour 10,000 piastres par M. Saint-Louis, avocat du *Canada-Revue*, qui se plaint de certains passages de la *Quatrième Année*. On annonce également d'autres poursuites du même genre qui laissent croire que le petit opuscule du P. Lacasse en fait danser plus d'un.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs H. Hébert, écrivain, décédé à Montmagny, à l'âge de 47 ans.—Monsieur le Chanoine Jean-Zeël Prince, décédé le 30 octobre dernier, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, était membre de la société d'une messe, section provinciale.